

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 29 Septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 23 Août, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA Stéphane, Mme RUGGERI Nathalie, M. VANNUCCI Stéphane, Mme GUERRINI Simone, M. PUGLIESI Pierre, Mme OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, M. VOGLIMACCI Charles, Mme OTTAVY Nicole, M. BALZANO Christian, Mme COSTA Annie, M. ARESU Jean-Pierre, Mme BIANCAMARIA Marie-Ange, M. CANEGGIANI Joseph, Mme CORTICCHIATO Caroline, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT Danielle, M. PAOLINI Antoine, Mme PIETRI Aghitella, Mme JEANNE Isabelle, M. CASTELLANA Guy, Mme SICHI Annie, M. LUCCIONI Jean-François, M. KERVELLA Philippe, M. FERRARA Jean-Jacques, Mme FALCHI Isabelle, M. BACCI Christian, Mme FELICIAGGI Isabelle, M. HABANI Yoann, M. MONDOLONI Christophe, Mme ZUCCARELLI Marie, Mme VILLANOVA Emmanuelle, Mme MASSEI-MANCINI Aurélie, M. CHAREYRE Antony, M. PIERI François, M. CERVETTI Charles, M. LUCIANI Paul-Antoine, Mme LANTIERI Céline, M. DIGIACOMI Paul, M. CASASOPRANA François, Mme SANGUINETTI Julia, Mme FATTACCIO Françoise
Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BERNARD Camille	à	Mme SICHI Annie
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette	à	M. VOGLIMACCI Charles
Mme GUIDICELLI Maria	à	M. LUCIANI Paul-Antoine
Mme FERRI-PISANI Rose-Marie	à	M. DIGIACOMI Paul

Etaient absents :

M. GOMILA Jean-Michel, M. CAU Pierre, Mme RIERA Catherine, M. FILIPPI José,
Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 29 septembre 2014

Délibération N°2014 /265

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-2120004-201409291426P-OR-1
Le 29/09/2014, le Maire « Exposition des collections des musées nationaux de la Havane » organisée au Palais Fesch du 20 février au 18 mai 2015 et la quinzaine cubaine organisée à l'Espace Diamant

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2014
Publication : 10/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de l'exceptionnelle saison cubaine prévue à Ajaccio à partir de la fin du mois de février 2015, pour la première fois en France et en Europe seront présentées sur les cimaises du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts une sélection des chefs-d'œuvre des musées nationaux de la Havane, divisée en cinq parties correspondants aux cinq fonds principaux

La première partie sera consacrée au Museo Napoleonico de La Havane, à l'origine du projet, qui représente un ensemble constitué de la collection de Julio Lobo, concernant uniquement l'époque napoléonienne et la famille Bonaparte, et de la demeure d'esprit colonial d'Oreste Ferrara. Ne pouvant déplacer l'atmosphère que cet heureux mariage a produit seront rassemblés un nombre de peintures et objets du musée dans un décor composé de photographies représentant les intérieurs du palais.

Dans la seconde pièce des salles d'expositions temporaires du Palais Fesch sera montrée une très large sélection de l'un des trésors mythiques du musée des Beaux-Arts de La Havane, soit l'ensemble de peintures françaises du XIXe siècle, allant du Baron François Gérard au Portrait de Sarah Bernard de George Clairin, en passant par Delacroix, Corot et Courbet.

Les autres salles seront consacrées à la peinture cubaine, en débutant pas la peinture coloniale, permettant de découvrir la société cubaine du XIXe siècle mais aussi la spécificité du paysage cubain et la diversité sociale du début du XXe siècle, pour aboutir à la modernité cubaine pré-1959, art d'avant-garde basé sur l'identité cubaine. Cette exposition permettra de faire découvrir aux Corses, mais aussi plus largement de divulguer en Europe, ce style cubain si particulier.

Le Cabinet des dessins au rez-de-marine du musée sera dédié à la photographie cubaine, dont un ensemble conséquent sera prêté par la Fototeca de Cuba. Une première section au musée présentera les diverses étapes de l'évolution de cette photographie d'avant-garde cubaine, alors qu'à la salle d'exposition de l'espace Diamant sera dédiée aux très célèbres photographies de la révolution de 1959 et aux photos représentant la société cubaine d'aujourd'hui.

Enfin dans les salles du musée sera exposée une sélection représentative de la création contemporaine d'artistes vivants allant de la révolution à nos jours. L'ensemble des œuvres présentées dans cette cinquième section seront prêtées par le Consejo Nacional de las Artes Plasticas.

Dans la délibération relative à la programmation de la saison du théâtre municipal 2014/2015, une quinzaine cubaine est organisée avec des spectacles de danse et de musique. A l'occasion du séjour de travail fin août 2014 des modifications de programme sont intervenues (en raison de l'indisponibilité des artistes) : Ainsi Harold Lopez Nussa sera remplacé par Miguel Nunez et Carlos Varela sans que cela affecte le budget prévisionnel afférent à cet événement.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER l'organisation de l'exposition temporaire « *Exposition des collections des musées nationaux de la Havane* ».

D'APPROUVER la modification de programmation musicale de l'Espace Diamant de la quinzaine cubaine.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité territoriale de Corse.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de ces

02A-21200046-20140926-2014_265-DE

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité territoriale de Corse.

Réception par le préfet : 10/10/2014
Publication : 10/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



DE DIRE que les crédits nécessaires à cette proposition seront inscrits du BP 2015 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6233, 6236, 6185, 6226 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Mme Simone GUERRINI Adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 26 septembre 2014

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- L'organisation de l'exposition temporaire « *Exposition des collections des musées nationaux de la Havane* » au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts du 20 février au 18 mai 2015.
- La modification de programmation musicale de l'Espace Diamant de la quinzaine cubaine

AUTORISE Monsieur le Député-Maire

- A signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.
- A solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

DIT

Que les crédits nécessaires pour l'exposition seront inscrits du BP 2015 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6233, 6236, 6185, 6226 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140929-2014_265-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2014
Publication : 10/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXPOSITION DES COLLECTIONS DES MUSEES DES BEAUX-ARTS DE LA HAVANE

Budget des expositions

DEPENSES		FINANCEMENTS	
	HT		
honoraires (conception/réalisation)	17 000,00 €	Ville d'Ajaccio	51 000,00 €
Assurance	10 000,00 €	Collectivité Territoriale de Corse	119 000,00 €
Convention preteur	16 000,00 €		
Signalétique	7 000,00 €		
Transport des œuvres	120 000,00 €		
TOTAL	170 000,00 €	TOTAL	170 000,00 €

Budget du catalogue

DEPENSES		FINANCEMENTS	
	HT		
Edition et suivi éditorial	20 000,00 €	Ville d'Ajaccio	9 000,00 €
Affichage extérieur facades signalétique	10 000,00 €	Collectivité Territoriale de Corse	21 000,00 €
TOTAL	30 000,00 €	TOTAL	30 000,00 €

Accusé de réception - Ministère de la Culture

02A-212000046-20140929

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2014

Publication : 10/10/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

